



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

4^e CONCOURS DE MENTERIES DE PATRIMOINE BÉCANCOUR

Bécancour, le 26 mars 2018 — Patrimoine Bécancour invite la population à assister à son 4^e concours de menteries qui se tiendra à l'église de Précieux-Sang le dimanche 8 avril à compter de 13 h 30.

Un jury composé de comédiennes œuvrant à l'École nationale de police du Québec à Nicolet décernera le trophée du maire de Bécancour au meilleur(e) menteur ou menteuse ainsi qu'une mention d'honneur au second gagnant.

Le maître du jeu sera monsieur François Poisson. Il s'assurera que les règles suivantes de l'art de la menterie soient respectées :

- Une menterie doit être une histoire incroyable inventée en totalité ou en partie et racontée sous la forme d'un récit authentique.
- Une menterie ne doit n'est pas un monologue (où le comédien joue un personnage), ni un conte traditionnel (où le conteur raconte l'histoire d'un personnage), ni des farces humoristiques à la queue leu leu, ni un texte récité littéralement. Mais la menterie peut contenir une part de tous ces éléments.
- Une menterie doit inclure la personne qui la raconte.
- Aucun propos xénophobe, religieux offensant, politique ou grivois choquant.
- La menterie doit avoir un lien avec Bécancour.

Une menteuse et sept menteurs s'affronteront pour remporter le titre de meilleur (e) menteur ou menteuse de la ville de Bécancour :

Steve Brunelle

Guy Cormier

Raymond Cormier

Luc Desmarais

Yoland Guimond

Éric Lachapelle

Guillaume Langlois

Lise Rheault

Patrimoine Bécancour tient à remercier la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame de l'Espérance pour le prêt de l'église de Précieux-Sang ainsi que les commerçants de tous les secteurs de la ville de Bécancour qui ont accepté de commanditer le programme souvenir.

Le prix d'entrée est de 5 \$ par adulte, gratuit pour les enfants. L'information concernant l'achat des billets est disponible au www.patrimoinebecancour.org ou 819 603-0111.